

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MECAMAT
DU 20 SEPTEMBRE 2012
A L'INSTITUT JEAN LE ROND D'ALEMBERT – CAMPUS DE JUSSIEU**

Présents : Olivier Hubert, Véronique Aubin, Renald Brenner, Sylvie Castagnet, Yann Marco, Christophe Poilâne, Yann Monerie, Carole Nadot-Martin, Hervé Trumel.

Invités au titre de l'organisation des Aussois 2013 et 2014: Olivier Arnould, Bruno Fayolle.

Excusés : Olivier Bouaziz, Benoit Appolaire, Laurent Cangémi, Jean-Marc Cloué, Jérôme Crépin, Katell Derrien, Jean-Yves Guedou, Sylvain Leclercq, Wolfgang Ludwig, Laurent Stainier.

Ordre du jour :

- 1) Colloque National d'Aussois 2013 : point sur le programme, le budget de l'association et vote des tarifs
- 2) Point sur les discussions préparatoires à l'organisation d'Aussois 2014
- 3) Point sur le fonctionnement avec l'AFM
- 4) Relations avec la Fédération Française des Matériaux et avancement de la conférence « Matériaux 2014 »
- 5) Groupes de Travail
- 6) Vie de l'Association : adhésions, renouvellement du CA
- 7) Questions diverses

Olivier Hubert, Président de l'Association, ouvre la séance à 13h50.

1) COLLOQUE NATIONAL D'AUSOIS 2013

La prochaine édition du Colloque aura lieu 21 au 25 janvier 2013. Elle est organisée par Yann Marco (LBMS Brest), Olivier Arnould (LMGC Montpellier) et Julien Jumel (LMP Bordeaux) sur le thème « Effets d'environnement sur le comportement mécanique et la dégradation des matériaux ».

Point sur le programme

Yann Marco et Olivier Arnould présentent la version quasi définitive du programme scientifique, validé en juin. Aucun changement significatif n'y a été apporté depuis mars 2012. A ce jour, 95% des intervenants ont accepté l'invitation des organisateurs. Les métaux, polymères et céramiques sont abordés en proportions équilibrées, de même que les différents environnements. L'équilibre est acceptable en terme d'industriels / universitaires et leurs laboratoires ou entreprises sont géographiquement répartis.

Le site web est également présenté (<http://mecamat2013.lmgc.univ-montp2.fr/>). Outre le programme et les titres des présentations, il inclut dès à présent les résumés avec illustrations. Le site sera ouvert début octobre au plus tard. La date limite d'inscription est fixée au 18 novembre 2012 dans la limite des 150 places disponibles.

Tarifs

Sur la base du devis émis par Centre Paul Langevin, en légère augmentation par rapport à l'année dernière, et de la projection des inscriptions des sessions précédentes, les tarifs proposés sont les suivants :

	Tarifs
Colloque	490 €
Colloque et école	570 €
Colloque et école étudiant	400 €
Colloque sans hébergement	410 €
Colloque et école sans hébergement	420 €

Soit une augmentation de 20 euros pour l'ensemble des tarifs excepté le tarif étudiant, augmenté de 10 euros.

Le budget prévisionnel est établi sur la base de 140 participants dont 9 non-payants et 50 étudiants. Ces tarifs sont votés à l'unanimité des membres présents.

Olivier Hubert rappelle les points importants du bilan financier de l'édition 2012 du colloque, qu'il a co-organisée. Avec une fréquentation de 115 participants (dont 17 étudiants et 12 personnes non-payantes), le bénéfice enregistré est de 1166 euros. La fréquentation est à rapprocher avec celle constatée lors de l'édition 2008 (116 participants), où la thématique était là encore assez resserrée.

Les dépenses associées sont de 49763 euros correspondant au tableau suivant :

secretariat	850
location cars	764
Centre P. Langevin	45422
reprographie + fournitures + affranchiss	1739
frais de déplacement	988

Les recettes sont liées aux inscriptions (aucune subvention). Elles s'élèvent à 50930 euros. Le tableau suivant illustre la répartition des entrées par catégorie :

inscr + heb	10340
inscr + heb + cours	30800
tarif étudiant	6630
inscr	1560
inscr + cours	1600

2) POINT SUR LES DISCUSSIONS PREPARATOIRES A L'ORGANISATION D'AUSOIS 2014

Le titre provisoire de l'édition 2014, proposée par Christophe Poilâne (IUT d'Alençon), Estelle Bretagne (Université de Picardie), Bruno Fayolle (ENSAM Paris) et Olivier Arnould (Université de Montpellier), est « Ecomatériaux : de l'extraction aux propriétés effectives ».

Le projet actuel s'articule autour de quatre grands thèmes : Matières premières, Compatibilité, Mise en œuvre, et Propriétés effectives.

Une partie de la discussion porte sur le périmètre des matériaux considérés (concernant principalement les matrices polymères bio-sourcées, les fibres bio-sourcées et le bois) leurs spécificités et le degré de généralité des problématiques posées par ces systèmes, par exemple autour des questions de couplage, de fatigue et de durabilité. Une modification du titre est évoquée, avec une proposition du type « Matériaux bio-sourcés : de l'extraction aux propriétés effectives ».

La possibilité de redondances avec l'édition 2010 sur les composites, et l'édition 2013 sur le vieillissement, est également évoquée. La communauté visée reste toutefois assez différente de celle de 2010.

Les 4 cours envisagés porteraient sur : Problématique des écomatériaux, Polymères, Fibres végétales et Outils mécaniques. Le premier cours, à caractère partiellement socio-économique, apparaît plus judicieux en exposé introductif du colloque lui-même le mardi matin.

Pour l'Assemblée Générale, il serait utile de préciser les intitulés des sous-thèmes –et dans l'idéal, des titres provisoires– et d'extraire les enjeux en matière de caractérisation expérimentale et de méthodes numériques.

3) POINT SUR LE FONCTIONNEMENT AVEC L'AFM

L'AFM a récemment lancé deux réflexions en parallèle visant à améliorer ses relations avec les associations partenaires correspondant à des GST/GTT de l'AFM. Il s'agit d'une part de poser une sorte de charte précisant en particulier les droits et devoirs des associations envers l'AFM, d'autre part de proposer un mécanisme de cotisation couplée, permettant à un laboratoire de ne pas payer « deux fois » (une fois pour l'association concernée, une fois pour l'AFM), ou tout du moins de définir un tarif « particulier » si le cas se présente. L'AFM vise ainsi in fine à augmenter le nombre de ses adhérents de manière à pouvoir peser sur les politiques universitaire et industrielle à moyen et long terme. Chaque association prise séparément ne peut en effet pas jouer ce rôle.

Le CA réfléchit à cette question sur la base de deux documents transmis à Olivier Hubert par l'AFM, documents retranscrivant la tenue des débats ayant eu lieu courant juillet.

Le premier, relate la proposition de mécanisme de cotisations couplées entre l'AFM et les associations partenaires des GST/GTT, issue d'une réunion qui s'est tenue le 10 juillet 2012 entre membres du CA de l'AFM et présidents d'associations partenaires dont Olivier Hubert pour Mécamat.

Le second est la synthèse d'une réunion AFM organisée le même jour pour préciser les règles de positionnement et de fonctionnement de ses GST/GTT.

Olivier Hubert rappelle brièvement le contexte initial du rattachement de Mécamat à l'AFM, effectif depuis 2009. Il était alors fortement lié à une concrétisation des bonnes relations entre les deux Sociétés et à l'augmentation de visibilité de la Mécanique des Matériaux. La discussion s'engage sur le bilan de ce rattachement.

Les avis exprimés en CA convergent sur l'idée que la politique de l'association doit rester libre, au sens scientifique, et plus largement. Il est rappelé que l'association a une existence propre avec des statuts déposés, et qu'à ce titre, elle est financièrement responsable, avec quitus moral et financier donné en Assemblée Générale annuelle. L'idée d'un fichier unique des adhérents est rejetée.

Le CA insiste pour qu'une distinction plus claire soit faite entre les GST sans association et ceux qui sont des associations, comme Mécamat, pour lesquelles un certain nombre de rubriques paraissent sans objet ou d'implications pratiques peu claires en l'état actuel du document.

Compte tenu de la tenue proche d'un Conseil Scientifique de l'AFM qui devrait aborder ces questions, il est décidé qu'Olivier Hubert adresserait rapidement à l'AFM un courrier reprenant les principaux points de discussion du présent CA, à savoir:

- que l'association Mécamat est favorable à un partenariat fort avec l'AFM à condition que celui-ci soit équilibré
- qu'elle est également favorable à une double cotisation avec l'AFM en contre-partie de laquelle Mécamat tient à conserver son indépendance financière et scientifique
- mais que des questions évoquées dans les documents transmis par l'AFM restent ouvertes ; elles sont relatives notamment (i) à l'ambiguïté du calcul de la cotisation conjointe dans le cas d'une augmentation (ii) au versement des 550 euros annuels au titre de société sectorielle, (iii) aux modalités de recours proposé en terme de secrétariat, (iv) à la participation de l'AFM au CA de Mécamat induite par le statut de GST de cette dernière et (v) « l'obligation d'inclure la participation au CFM dans [le] plan opérationnel » de Mécamat.

Il est décidé d'inscrire la question du fonctionnement conjoint Mécamat – AFM à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Mécamat le mercredi 22 janvier 2013 à Aussois. Le CA considère en effet que l'ensemble des membres de Mécamat est concerné et que chacun doit pouvoir donner son avis à ce sujet ; le contenu des débats permettra d'établir un document réponse circonstancié à l'AFM le cas échéant.

4) RELATIONS AVEC LA FEDERATION FRANÇAISE DES MATERIAUX (FFM) ET AVANCEMENT DE LA CONFERENCE « MATERIAUX 2014 »

La prochaine édition de la Conférence Matériaux, organisée tous les quatre ans sous l'égide de la FFM, aura lieu en 2014 à Montpellier.

Comme toutes les associations partenaires, Mécamat est sollicité par le Comité de Financement pour avis sur le montant envisagé des frais d'inscription. Pour une participation à l'ensemble de la manifestation (5 jours), ceux-ci seraient de 760 euros pour un participant senior et 330 pour un étudiant.

Ces tarifs, en augmentation de 50% des tarifs de l'édition précédente, sont unanimement jugés trop élevés par les membres du CA, qui soulignent qu'une estimation de participation à 1800 paraît optimiste dans ces conditions tarifaires. Il est suggéré de réfléchir à des frais d'organisation moindres, en ré-envisageant par exemple le lieu d'accueil. Un cadre universitaire permettrait probablement de réduire les coûts d'organisation.

Plusieurs membres s'expriment également sur la durée jugée très courte des communications (15 minutes questions comprises). Un message sera envoyé en ce sens à Olivier Isnard, coordinateur scientifique de la conférence. Une réunion du comité scientifique doit en effet se tenir début octobre. Il est rappelé qu'une liste de thématiques propres à Mécamat ainsi que les noms de co-organisateurs potentiels de sessions ont été soumis en juin.

Jérôme Crépin, ancien président de Mécamat et président de la FFM, sera attentif aux suites données à ces propositions.

5) GROUPES DE TRAVAIL

La discussion porte principalement sur l'opportunité de création d'un nouveau GT autour des « Matériaux numériques ».

Cette interrogation fait suite aux contacts établis entre Hervé Trumel et Denis Rochais et François Guillet, ingénieurs thermiciens du Centre CEA du Ripault, qui organisent en février 2013 un Workshop sur les Matériaux numériques (<http://www.jmatnum.org>). Hervé Trumel résume le contexte de cette prise de contacts. Les organisateurs du Workshop ont demandé le label Mécamat pour cette manifestation et souhaiteraient pérenniser l'action en créant un GT. Ils sollicitent donc l'avis de Mécamat en ce sens. Ils ont également pris des contacts avec la SF2M. L'idée pourrait être d'avoir un GT commun Mécamat / SF2M.

Olivier Hubert rappelle l'historique de la création du dernier GT en date (Ecomatériaux). Une première réunion de travail avait été organisée pour évaluer l'audience au sein de Mécamat.

La proposition est accueillie favorablement par les membres du CA, avec suggestion d'un élargissement de l'intitulé à « matériaux et expériences numériques » pour traduire une ouverture vers la communauté numérique. Un intérêt majeur serait de mêler les composantes mathématiques / morphologie d'une part et tomographie de l'autre.

Un rapprochement ultérieur avec le CSMA paraît également opportun, le futur colloque de Giens traduisant un intérêt actuel pour cette problématique (<http://csma2013.csma.fr>).

Dans la mesure où le GT animé par Dominique Jeulin au sein de Mécamat (Approches probabilistes en mécanique des matériaux) traite de ces sujets, Hervé Trumel a évoqué avec lui la question.

Denis Rochais et François Guillet devraient rencontrer prochainement Dominique Jeulin d'une part, et des interlocuteurs de la SF2M d'autre part. Il est également proposé qu'ils viennent présenter leur projet au Conseil d'Administration Mécamat de Mars, à l'issue de la tenue du Workshop.

6) VIE DE L'ASSOCIATION

Adhésions

L'association compte 246 adhérents pour l'année 2012. Ce chiffre est similaire à celui enregistrée depuis un certain nombre d'années maintenant.

Le CA, consulté par mail pour la proposition à l'Assemblée Générale d'une reconduction des tarifs d'adhésion pour 2013 (35 euros pour les membres seniors, 15 euros pour les doctorants), s'exprime majoritairement dans ce sens.

Renouvellement du CA

Les membres sortants cette année sont : Véronique Aubin, Laurent Cangémi, Sylvie Castagnet, Jean-Marc Cloué, Sylvain Leclercq, Laurent Stainier et Hervé Trumel.

L'appel à candidature parviendra par envoi postal en octobre aux adhérents à jour de leur cotisation 2012.

7) QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

La prochaine séance du Conseil d'Administration est fixée au Jeudi 21 mars 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

La secrétaire,
S. Castagnet

La Trésorière,
K. Derrien

Le Président,
O. Hubert